



Communiqué de presse

CLIMAT, AIR, ENERGIE

en Franche-Comté

Diagnostic et potentiel

Un colloque à mi-parcours de l'élaboration du Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE)

Besançon, le 13 mai 2011

Pour conclure la première étape de l'élaboration du Schéma Régional Climat-Air-Energie, Christian Decharrière, Préfet de région, Préfet du Doubs et Marie-Guite Dufay, Présidente de la région Franche-Comté, ont organisé le 5 mai 2011, le colloque de restitution du diagnostic régional rassemblant quelque 120 représentants des principaux acteurs publics et privés impliqués dans la réflexion sur le climat, l'air et l'énergie (représentants des collectivités, de l'État, des syndicats professionnels, des associations, des salariés, de la société civile).

Depuis le 14 janvier, date du lancement du SRCAE, ces acteurs francs-comtois ont contribué, par la mise en commun des connaissances et la participation aux ateliers thématiques, à préciser l'état des lieux et le potentiel de développement. Le bilan des ateliers préparatoires, les tables rondes et les nombreuses interventions des participants au colloque confortent une vision partagée sur la nature et l'importance des enjeux.

Cette première étape est essentielle pour conduire à l'établissement du schéma, conformément à la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Loi Grenelle 2. Elle ouvre une seconde étape, qui définira les orientations et objectifs régionaux aux horizons 2020 et 2050, avant la consultation plus large de la population, et l'adoption du schéma.

De cette première étape, il ressort l'état des lieux suivant :

La maîtrise de l'énergie, dans le bâtiment résidentiel et tertiaire dans une région au climat rigoureux telle que la nôtre, (43 % de la consommation) et les transports (28 % de la consommation) sont deux enjeux prioritaires, mais qui ne doivent pas occulter les nécessaires améliorations de l'efficacité énergétique dans l'industrie et l'agriculture.

La Franche-Comté produit 15 % de l'énergie qu'elle consomme, dont 85 % est d'origine renouvelable. Elle a d'ores et déjà un certain nombre d'acquis et de potentialités dans le bois énergie et l'hydroélectricité.

Le bois énergie constitue pratiquement les trois-quarts de la production avec 300 000 tep (tonnes d'équivalent pétrole). La région Franche-Comté est la seconde région française en ressources forestières. Une exploitation raisonnablement accrue de cette ressource est une opportunité pour mettre en place des filières d'exploitation et d'approvisionnement, dans la mesure où elles seront réalisées en harmonie avec les différents acteurs et dans le respect de la biodiversité.

En matière d'hydroélectricité, la Franche-Comté compte, outre les quinze grands barrages, plus de 500 ouvrages sur rivières déjà équipés. Leur modernisation ou la mise en production d'autres ouvrages existants non équipés, là aussi en prenant en compte les enjeux environnementaux, et au besoin en écartant les sites trop sensibles, peuvent permettre d'accroître la production régionale.

Le développement de l'éolien est peu avancé en Franche-Comté avec un seul site de 30 MW au Lomont, mais de nombreux projets existent, illustrant un réel potentiel de développement de cette énergie.

Les premiers ateliers et ce colloque ont confirmé que le développement des énergies renouvelables est un sujet prometteur et complexe qui suscite souvent débats et controverses. Pour réussir, il semble impératif, d'une part de prendre en compte les enjeux environnementaux (biodiversité, paysages, patrimoines) sérieusement et raisonnablement et, d'autre part, d'être exemplaire en matière de concertation avec la population.

D'autres avancées sont à attendre des travaux et des expérimentations de nouveaux procédés émergents, comme par exemple la valorisation de l'hydrogène dans le cadre du pôle de compétitivité "Véhicule du futur".

La qualité de l'air est un enjeu de santé public. Le diagnostic définit des secteurs plus sensibles où des mesures seront prises, notamment par le moyen d'un plan de protection de l'atmosphère lorsque nécessaire.

Comme l'a déclaré Marie-Guite Dufay en ouverture de la rencontre, "l'énergie est dans la nature", et c'est en effet la vocation de ce schéma que de définir les orientations pour une Franche-Comté durable. La sobriété énergétique est une priorité avec la réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Il s'agit d'envisager les mesures de substitutions, en prenant en compte les différents antagonismes environnementaux, économiques et sociaux.

Christian Decharrière a conclu le colloque sur la nécessité pour la Franche-Comté d'être volontariste dans chacun de ces enjeux prioritaires de notre société. Il demande une véritable mobilisation des uns et des autres afin :

- de progresser de manière significative dans la maîtrise de l'énergie en particulier dans le bâtiment et le transport ;
- d'encourager un développement dynamique des énergies renouvelables, en prenant en compte très directement les enjeux environnementaux, sérieusement et raisonnablement, tout en étant attentif en matière de concertation avec la population,
- d'intégrer pleinement la maîtrise de la qualité de l'air et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Contacts Presse :

- **Préfecture de région** : Dominique Mendel – Chef du bureau de la communication interministérielle – dominique.mendel@doubs.gouv.fr - 03 81 25 10 70

- **Région** : Hélène Wokowski - Attachée de presse
helene.wokowski@franche-comte.fr - 03 81 61 61 08

- **DREAL** : Patricia Droz – Chargée de communication
patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr - 03.81.21.67.18

- **ADEME** : Simon-Pierre Mosse – Chargé de communication
simon-pierre.mosse@ademe.fr - 03 81 25 50 08